

- Bois non peints
- Anciennes peintures :
Hydrodiluable - Glycérophtalique - Acrylique -
Anciennes lasures
- Métaux non ferreux après impression
- Métaux ferreux après impression:
Fer - Acier

Fonction :

Peinture pour la protection anti-corrosion des métaux ferreux et la décoration des boiseries.
Formulée à base de résine glycérophtalique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : EXTÉRIEUR

- **Boiseries** : portes, fenêtres, volets, portails et meubles de jardin.
- **Supports ferreux** : ferronneries, grilles, portails et balançoires.

Qualités dominantes :


- Forte opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Microporeuse : laisse respirer le bois.
- Imperméable : protège efficacement contre les intempéries.
- Grande facilité d'application.
- Bien adaptée aux climats marins et rigoureux.
- Protection anti-corrosion

Caractéristiques pratiques :



= 14 à 16 m²/L (selon le support)

= 8h

 = 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles** : Blanc - TH1/BTM - TH2/BTF - TH3/BTN
- **Aspect** : Satin
- **Matériel** : Brosse, Rouleau ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Coloration** : **Système à teinter COLORIMIX®** - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement** : 1 L - 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP)** : 1,45 à 1,55 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (BTP) (pondéral)** : 79 à 83 %
- **Taux de brillance à 60°** : 50 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 400 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neufs ou anciens non peints** : poncer et dépeussier. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
 - **Sur bois peints écaillés** : décaper, gratter et poncer pour éliminer les parties non adhérentes, puis dépeussier.
 - **Sur bois peints en bon état et sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur les métaux ferreux**: Dégraisser, gratter, brosser et dépeussier soigneusement pour éliminer la rouille et toutes parties non adhérentes du support à peindre. Appliquer en impression notre **laurafer primaire anti-corrosion**.
 - **Sur les métaux non ferreux** : appliquer en impression notre **vitadher**.
 - **Sur supports rouillés** : appliquer une sous-couche adaptée.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer sur des bois anti-siccatisifs (qui empêche la peinture de sécher).**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web: www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015